



## Formation à l'évaluation des risques professionnels

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les enjeux de la prévention en santé/ sécurité et l'intérêt de la mise en place d'actions de prévention
- Connaître les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés
- Analyser les situations de travail, mettant en évidence des risques professionnels
- Définir une méthodologie adaptée pour mesurer les risques et rédiger ou mettre à jour le document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Les enjeux de la prévention/ l'intérêt de mettre en place ou d'améliorer une démarche de prévention dans l'entreprise/ organisme
- Les différents acteurs de la prévention (internes/ externes)
- Contexte réglementaire de la prévention des risques
- Outil méthodologique pour identifier les situations de travail dangereuses, analyser une situation de travail (travail réel/ travail prescrit), évaluer les risques à l'aide d'une cotation adaptée
- Rédaction et mise à jour du Document Unique
- Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan d'action
- Des mises en situation/ des cas pratiques adaptés au contexte de l'entreprise sont mis en œuvre au fur et à mesure de la formation pour faciliter la compréhension la mise en place dans l'entreprise/ organisme.

### MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

- Progression pédagogique par objectif
- Méthode participative avec mises en situation

### ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée.
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

### VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire participant à l'ensemble de la formation.

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION :

Direction, Responsable Ressources Humaines, CSSCT, Manager, Responsable ou animateur Sécurité, Référent sécurité.

Toute personne ayant pour mission la création ou la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

### PRE REQUIS NECESSAIRES À LA FORMATION :

Pas de prérequis à la formation

### ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels

Durée : 2 jours de formation  
inter ou intra entreprise  
4 stagiaires minimum à 10 stagiaires  
maximum par session  
Tarif : Nous consulter

[Nous contacter](#)